



Accusé de réception en préfecture : 062-226200012-20251013-lmc1528095-DE-1-1
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025
Affichage le : 17 octobre 2025
Publication électronique le : 23 octobre 2025

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 13 OCTOBRE 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Maryse DELASSUS

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Stéphanie RIGAU, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, Mme Valérie CUVILLIER, M. Pierre GEORGET, Mme Zohra OUAGUEF, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT.

Assistant également sans voix délibérative : M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT.

**ARCHÉOLOGIE - DEMANDE DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ D'OBJETS
ARCHÉOLOGIQUES DE L'ÉTAT AU DÉPARTEMENT À TITRE GRATUIT**

(N°2025-418)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1111-4 ;

Vu le Code du Patrimoine et notamment ses articles L.125-1, L.522-5, L.522-6, R.125-1, R.125-2 et R.522-6 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°86 de la Commission Permanente en date du 04/10/2010 « Convention concernant la création et le fonctionnement du centre de conservation et d'étude du Pas-de-

Calais » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, Culture, Sport et Citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 29/09/2025 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à déposer, au nom et pour le compte du Département, une demande de transfert des propriétés de biens mobiliers archéologiques issus des opérations archéologiques mentionnées au tableau ci-dessous et dans les conditions reprises au rapport annexé à la présente délibération, auprès des services de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France :

Intitulé	Code patriarche	Nombre de contenants	Type opération	Opérateur
Ablain-Saint-Nazaire, 2022 (Ruines de l'ancienne église, rue de la Blanche voie, diagnostic)	159400	3	diagnostic	DA - CD62
Aire-sur-la-Lys, 2023 (rue du Doyen, diagnostic)	159693	7	diagnostic	DA - CD62
Annay, 2022 (rue Desprez-Demeester, diagnostic)	159483	10	diagnostic	DA - CD62
Anzin-Saint-Aubin, 2029 (rue du Maréchal Haig, diagnostic)	158865	5	diagnostic	DA - CD62
Anzin-Saint-Aubin, 2021 (rue du Maréchal Haig, fouille préventive)	159108	29	fouille préventive	DA - CD62
Ardres, 2018 (place d'Armes, fouille préventive)	158594	9	fouille préventive	DA - CD62
Ardres, 2018 (place d'Armes, place Dorsenne, diagnostic)	158526	9	diagnostic	DA - CD62
Arras, 2023 (boulevard du Général de Gaulle, Collège Bodet, diagnostic)	159645	17	diagnostic	DA - CD62
Berck, 2022 (place Claude Wilquin, diagnostic)	159346	4	diagnostic	DA - CD62
Calais, 2023 (zone du viral, diagnostic)	154157	16	diagnostic	DA - CD62

Courrières, 2023 (Contournement de la route départementale, fouille préventive)	159639	5	diagnostic	DA - CD62
Épinoy, Sauchy-Lestrée, 2021 (BA 103, secteurs 6, 8 et 9, fouille préventive)	159138	186	fouille préventive	DA - CD62
Feuchy, 2023 (Extension de la ZAC industrielle Est, diagnostic)	159637	11	diagnostic	DA - CD62
Harnes, 2021 (ZAC de la Motte au Bois, rue Pierre Jacquart, fouille préventive)	159054	6	fouille préventive	DA - CD62
Le Parcq, Capelle-lès-Hesdin, Mouriez, Sainte-Austreberthe, Marconnelle, Marconne, 2009 (zones 1 et 2, doublement de la RD 939, de Lambus à Le Parcq, diagnostic)	154953	9	diagnostic	DA - CD62
Longuenesse, 2023 (La Malassise, diagnostic)	159561	6	diagnostic	DA - CD62
Oisy-Le-Verger, 2022 (Canal Seine Nord Europe, Secteur 4, tranche 2, diagnostic)	159341	12	diagnostic	DA - CD62
Outreau, 2023 (rue Massenet, diagnostic)	159560	3	diagnostic	DA - CD62
Reclinghem, 2019 (Le Village, diagnostic)	158768	3	diagnostic	DA - CD62
Reclinghem, 2020 (rue de Dohem, fouille préventive)	159028	10	fouille préventive	DA - CD62
Rouvroy, 2020 (les Vingt Quatre, fouille préventive)	158938	6	fouille préventive	DA - CD62
Saint-Augustin, 2022 (RPC - 226 ZE 40p, fouille préventive)	159314	214	fouille préventive	DA - CD62
Sauchy-Lestrée, 2023 (Canal Seine Nord Europe, Secteur 4, site 13, diagnostic)	159566	4	diagnostic	DA - CD62
Thérouanne, 2020 (Chaussée Brunehaut / Carrefour, fouille préventive)	158958	62	fouille préventive	DA - CD62
Thérouanne, 2023 (Friche Lecat, rue Saint Jean, diagnostic)	159611	12	diagnostic	DA - CD62

Thérouanne, 2023 (rue du marais, de Boulogne, des fossés, grand rue, place de l'église, diagnostic)	156715	5	diagnostic	DA - CD62
---	--------	---	------------	-----------

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 13 octobre 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction de l'Archéologie

RAPPORT N°47

Territoire(s): Tous les territoires

Canton(s): Tous les cantons

EPCI(s): Tous les EPCI

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 13 OCTOBRE 2025

ARCHÉOLOGIE - DEMANDE DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ D'OBJETS ARCHÉOLOGIQUES DE L'ÉTAT AU DÉPARTEMENT À TITRE GRATUIT

Le Département s'est doté, conformément aux articles L.1111-4 du code général des collectivités territoriales et L.522-5, L.522-6 et R.522-6 du code du patrimoine, de moyens d'exercice de missions en matière d'archéologie préventive, de conservation et de médiation auprès de tous les publics, regroupés au sein de la direction de l'archéologie.

Dans ce cadre, le Département :

- s'engage depuis plusieurs années pour la préservation et la transmission du patrimoine archéologique du Pas-de-Calais, se dotant de compétences dans le domaine de l'archéologie préventive, se positionnant comme tête de réseau départemental pour la conservation pérenne des objets archéologiques et assurant des offres de médiation sur tout le territoire ;

- dispose du centre de conservation et d'étude archéologiques du Pas-de-Calais (CCE), dont la création et le fonctionnement ont été définis dans une convention signée en 2011 par l'État et le Département ; le transfert de propriété de biens au profit du Département du Pas-de-Calais est prévu à l'article 5.3 de cette convention.

Les modalités de « transfert de propriété de biens culturels entre personnes publiques » sont réglementées par le décret n° 2018-630 du 17 juillet 2018, codifié sous les articles R.125-1 et R.125-2 du code du patrimoine, qui permet désormais aux collectivités territoriales possédant des lieux adaptés pour la conservation du mobilier archéologique de revendiquer la pleine propriété des biens mobiliers archéologiques.

Le transfert, à titre gratuit et en pleine propriété, des mobiliers archéologiques issus de 26 opérations archéologiques (liste ci-dessous), est donc sollicité. Une priorisation des sites sera réalisée en concertation avec le service régional de l'archéologie.

La demande de transfert de propriété du mobilier archéologique s'inscrit dans

la volonté du Département de participer à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine archéologique. Le Département en devenant propriétaire des biens pourra assurer leur stabilisation, leur restauration et, surtout, favoriser leur présentation aux publics, soit au sein de la Maison de l'archéologie, soit en les prêtant à d'autres institutions.

Le mobilier archéologique restera accessible aux chercheurs. Les archéologues du Département, à travers leur participation à des projets de recherches, contribueront ainsi à la valorisation scientifique de ces données.

Liste des 26 opérations dont les découvertes sont proposées pour un transfert de propriétés :

Opérations	Code patriarchie	Nombre de contenants	Type opération	Opérateur
Ablain-Saint-Nazaire, 2022 (Ruines de l'ancienne église, rue de la Blanche voie, diagnostic)	159400	3	diagnostic	DA - CD62
Aire-sur-la-Lys, 2023 (Rue du Doyen, diagnostic)	159693	7	diagnostic	DA - CD62
Annay, 2022 (rue Desprez-Demeester, diagnostic)	159483	10	diagnostic	DA - CD62
Anzin-Saint-Aubin, 2029 (rue du Maréchal Haig, diagnostic)	158865	5	diagnostic	DA - CD62
Anzin-Saint-Aubin, 2021 (rue du Maréchal Haig, fouille préventive)	159108	29	fouille préventive	DA - CD62
Ardres, 2018 (Place d'Armes, fouille préventive)	158594	9	fouille préventive	DA - CD62
Ardres, 2018 (place d'Armes, place Dorsenne, diagnostic)	158526	9	diagnostic	DA - CD62
Arras, 2023 (Boulevard du Général de Gaulle, Collège Bodel, diagnostic)	159645	17	diagnostic	DA - CD62
Berck, 2022 (Place Claude Wilquin, diagnostic)	159346	4	diagnostic	DA - CD62

Calais, 2023 (zone du viral, diagnostic)	154157	16	diagnostic	DA - CD62
Courrières, 2023 (Contournement de la route départementale, fouille préventive)	159639	5	diagnostic	DA - CD62
Épinoy, Sauchy-Lestrée, 2021 (BA 103, secteurs 6, 8 et 9, fouille préventive)	159138	186	fouille préventive	DA - CD62
Feuchy, 2023 (Extension de la Zac industrielle Est, diagnostic)	159637	11	diagnostic	DA - CD62
Harnes, 2021 (ZAC de la Motte au Bois, rue Pierre Jacquart, fouille préventive)	159054	6	fouille préventive	DA - CD62
Le Parcq, Capelle-lès-Hesdin, Mouriez, Sainte-Austreberthe, Marconnelle, Marconne, 2009 (zones 1 et 2, doublement de la RD 939, de Lambus à La Parcq, diagnostic)	154953	9	diagnostic	DA - CD62
Longuenesse, 2023 (La Malassise, diagnostic)	159561	6	diagnostic	DA - CD62
Oisy-Le-Verger, 2022 (Canal Seine Nord Europe, Secteur 4, tranche 2, diagnostic)	159341	12	diagnostic	DA - CD62
Outreau, 2023 (Rue Massenet, diagnostic)	159560	3	diagnostic	DA - CD62
Reclinghem, 2019 (Le Village, diagnostic)	158768	3	diagnostic	DA - CD62
Reclinghem, 2020 (Rue de Dohem, fouille préventive)	159028	10	fouille préventive	DA - CD62
Rouvroy, 2020 (les Vingt Quatre, fouille préventive)	158938	6	fouille préventive	DA - CD62

Saint-Augustin, 2022 (RPC - 226 ZE 40p, fouille préventive)	159314	214	fouille préventive	DA - CD62
Sauchy-Lestrée, 2023 (Canal Seine Nord Europe, Secteur 4, site 13, diagnostic)	159566	4	diagnostic	DA - CD62
Thérouanne, 2020 (Chaussée Brunehaut / Carrefour, fouille préventive)	158958	62	fouille préventive	DA - CD62
Thérouanne, 2023 (Friche Lecat, rue Saint Jean, diagnostic)	159611	12	diagnostic	DA - CD62
Thérouanne, 2023 (rue du marais, de Boulogne, des fossés, grand rue, place de l'église, diagnostic)	156715	5	diagnostic	DA - CD62

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, de m'autoriser à déposer, au nom et pour le compte du Département, une demande de transfert des propriétés de biens mobiliers archéologiques, issus des opérations archéologiques mentionnées dans le présent rapport, auprès des services de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 29/09/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY